

Image not found or type unknown



concernant le divorce en cas d'adultere

Par leandre, le 10/12/2009 à 02:32

Bonjour, J'ai commis l'adultere sur mon mari mais nous sommes maries depuis le mois de juillet 2009. Mais 2 ans de cela il m'injuriait, me donnait des coups partout, et a n'inporte quelle endroit. Malgre tout je l'aimais. C'est la raison de mon mariage puis au mois d'octobre 2009 j'ai touve quelqu'un qui m'a appris a m'aimer, a me valoriser je l'ai amene chez moi et tout s'est passe. je suis mariee mais je ne vis pas avec mon mari depuis le mois d'aout 2009. Maintenant il me demande le divorce que dois-je faire? Je suis medecin et je vis en Haiti et mon mari lui vit aux Etats Unis. Les ouies dire ont ete rapportes par les membres de sa famille. je vous remercie pour la reponse que vous allez me faire.

Joanna leandre